

Saint-Sébastien-d'Auracfeuille



L'ECHO Municipal

PRINTEMPS 2025

Chers concitoyens,

vous l'avez certainement entendu, la loi a été votée à l'Assemblée Nationale pour les communes de moins de 1000 habitants : pour les prochaines élections municipales (a priori en mars 2026), le scrutin sera donc un scrutin de liste, et la parité sera obligatoire.

Lors des dernières élections, nous avons choisi d'imposer la parité (même si nous n'y étions pas obligés), et je me réjouis de cette obligation pour toutes les communes, qui permettra, on l'espère, une meilleure représentation des femmes dans la gestion de nos petites communes. Les quotas sont toujours un sujet délicat, mais il faut parfois en arriver là pour rectifier un déséquilibre dû notamment à des années de patriarcat ...

Le scrutin de liste permettra quant à lui de ne pas avoir de « tir au pigeon » sur certains élus (en général le maire et les adjoints) qui sont les plus investis dans la gestion communale et, de fait, peuvent concentrer des insatisfactions ...

Les listes seront réputées complètes à 13 pour notre commune (avec 15 postes de conseillers municipaux), ce qui facilitera l'expression de la démocratie à travers la pluralité des listes.

J'invite chaque habitant qui en a la possibilité à s'investir dans le fonctionnement de notre commune, que ce soit par les associations ou par un engagement dans une commission extra-municipale, ou directement au sein du conseil municipal. J'espère qu'il y aura des vocations pour s'investir localement et, pourquoi pas, faire jouer le jeu démocratique avec plusieurs listes pour les élections municipales de 2026 ?

En attendant, je vous souhaite à toutes et tous un très beau printemps, avec le retour du soleil qui s'est fait désirer en ce début d'année.

Un grand merci à Mado Isaac qui a proposé de mettre ses talents photographiques au service de l'illustration du bulletin, en commençant par la couverture de celui-ci !

Guy Manificier

La galette des rois

La traditionnelle galette des rois a eu lieu le Samedi 1er Février 2025.

La tradition veut que G n rargues et Saint-S bastien-d'Aigrefeuille re oivent   tour de r le. Cette ann e, c'est donc Saint-S bastien qui a offert les d licieuses galettes des rois confectionn es par la boulangerie "Le Moulin C venol".

Un karaok   tait propos  par Emilie qui a su mettre l'ambiance   cette apr s-midi de retrouvailles entre les habitants de G n rargues et Saint-S bastien-d'Aigrefeuille.



Bois de chauffage

Depuis plusieurs ann es, le CCAS aide certaines familles en bois de chauffage.

Afin de pouvoir p renniser cette aide, plusieurs actions vont  tre mises en  uvre :

- Affouage : deux agrifoliens ont sign  une convention avec la Mairie pour couper du bois sur une parcelle communale. En contrepartie, 1/4 du bois coup  ira au CCAS.

- Chantier participatif le 26/04 : un chantier participatif aura lieu   l' glise, le bois coup  lors de ce chantier le sera au profit du CCAS.

- Journ e de solidarit  le 24/05 : Toutes les personnes qui souhaitent apporter leur aide seront les bienvenues. Il ne s'agit pas seulement de couper du bois, il y a  galement la manutention et le transport. Mais aussi faire les courses et pr parer le pique-nique, car c'est aussi   le CCAS, partager des moments de convivialit .

Pour participer c'est simple ! il suffit de s'inscrire et en fonction du nombre de participants et de vos souhaits, nous constituerons des groupes de travail.

Inscription et renseignement jusqu'au 16/05/2025 aupr s du secr tariat de Mairie au 04 66 61 70 84



Loto du CCAS

Les 40 quines et les 2 cartons pleins ont eu beaucoup de succ s lors de la 4 me  dition du loto du CCAS.

Il y avait  galement une tombola compos e de 8 lots. Lors de l'entracte, les participants ont pu se rafra chir et appr cier les douceurs r alis es par les petites mains du CCAS.

Nous remercions toutes les personnes pr sentes, les agrifoliens et les entreprises qui ont particip    la r ussite de notre loto.

Les recettes de ce Loto vont nous permettre de r pondre aux besoins du CCAS, de nous aider   financer la journ e de No l et de faire na tre de nouveaux projets, notamment la f te au profit du CCAS.



Samedi 5 juillet : F te au profit du CCAS

L'id e est simple ! Faire en sorte que les gens d'ici et d'ailleurs se retrouvent et partagent une belle journ e ensemble.

Le programme :

La journ e d marrera dans la matin e par un march  des producteurs locaux (d'ailleurs, si vous souhaitez faire partie des exposants, n'h sitez pas   vous rapprocher du secr tariat de Mairie).

A midi : Pa lla, fromage et dessert. Pour le repas, nous vous demandons d'apporter vos couverts.

S'en suivra un concours de p tanque. Des jeux de cartes et de soci t  seront  galement mis   disposition.

Toute la journ e, des jeux de kermesse pour les enfants seront accessibles librement. Un ap ritif dinatoire cl turera cette belle journ e. Nous vous attendons nombreux pour partager cette journ e !

C r monie des v eux



La c r monie des v eux qui a eu lieu le 11 janvier, a r uni une centaine de personnes au Foyer communal.

Apr s le traditionnel discours du Maire, un vin d'honneur a  t  offert aux habitants venus en nombre profiter de cet incontournable rendez-vous annuel.

Deux nouveaux agents communaux



Pour pallier un surcro t d'activit  li    la saisonnalit  et en raison de l'arr t d'un agent bless , Olivier Muret et Corentin Gilles ont rejoint l' quipe des agents municipaux depuis le 1er avril.

Nous leur souhaitons une bonne int gration au sein de l' quipe technique de notre commune !

Olivier Muret

Corentin Gilles



Une secrétaire fraîchement diplômée !

A l'issue du Conseil Municipal du 24 février, **Éléonore Martial** a été mise à l'honneur.



Il s'agissait de fêter dignement l'obtention du diplôme universitaire de secrétaire de mairie lors d'un vin d'honneur.

En poste depuis 4 ans, il était important pour le Conseil Municipal de lui témoigner sa reconnaissance pour l'engagement dont elle a fait preuve en menant de front son travail de mairie et sa formation, à raison d'un jeudi sur deux pendant 6 mois, agrémentés de nombreux "devoirs" à faire à la maison !

Cette formation aura permis de renforcer une large palette de compétences nécessaires au bon fonctionnement administratif et financier de la collectivité.

Jeudi 6 mars, une cérémonie officielle de remise de diplôme a eu lieu à l'Université de Nîmes, cérémonie à laquelle deux adjoints ont pris part, Christine Capliez et Jeanni Barone.



Présentation des projets de fin de mandat

Jeudi 13 mars, une cinquantaine d'agrifoliens était présente lors de la réunion publique qui s'est tenue au Foyer communal.

Il s'agissait pour l'équipe municipale d'exposer les projets en cours dans notre commune. A l'issue de cette présentation, les discussions se sont poursuivies autour du verre de l'amitié. Vous retrouverez les différents thèmes abordés tout au long de ce bulletin.



Projet d'implantation d'antenne relais téléphonique

Par arrêté ministériel du 23/12/24, la commune fait partie de la liste des zones à couvrir par les opérateurs de radiocommunications mobiles dans le cadre du programme New Deal.



L'arrêté stipule que "les opérateurs désignés sont tenus de fournir des services de radiotéléphonie mobile et d'accès mobile à très haut débit dans les conditions prévues par les autorisations mentionnées à l'article 1er, au moyen de l'installation de nouveaux sites dont le nombre est défini en annexes, en vue notamment d'assurer la couverture des points d'intérêt de la zone."

L'opérateur Leader sera la société Bouygues Télécom, qui construira et mettra en service une antenne relais pour le compte des 4 opérateurs mentionnés dans l'arrêté : Bouygues Télécom, Free mobile, Orange et SFR.

Une étude est actuellement en cours afin de déterminer le terrain le plus approprié pour accueillir cette antenne et permettre ainsi une couverture optimale, notamment sur les hameaux de La Fabrègue et du Temple.

L'étude porte sur le terrain municipal du parking de la route de Campeyrigoux (au-dessus de la station de phytoépuration).

Sondage sur l'éclairage public

A l'intérieur de votre bulletin municipal s'est glissé un petit sondage...



Le sujet ayant été abordé lors de la réunion publique, l'idée a émergé, suite à la remontée d'agrifoliens, de réaliser un sondage pour recueillir votre avis sur l'extinction de l'éclairage public qui est pratiquée maintenant depuis plusieurs années dans notre commune : faut-il faire

des ajustements avec le recul de ces années ?

Vous avez jusqu'au 31 mai pour nous faire partager votre point de vue. En fonction de vos réponses, la commune pourra éventuellement procéder à de nouveaux aménagements.

Sécurisation du hameau de La Vigne



Comme présenté lors de la réunion publique du 13/03, la commune envisage de sécuriser avec un stop l'entrée du chemin du Verdier dans le hameau de La Vigne.

Pour toute remarque ou suggestion concernant ce projet, veuillez vous rapprocher du secrétariat de mairie avant sa réalisation. (cf. photomontage ci-contre)



BUDGET 2025



Le budget 2025 se compose comme suit :

Le budget communal s'établit à **626 231,58 € en fonctionnement** et **308 110,78 € en investissement**.

Le budget de la **centrale photovoltaïque** s'établit à **24 146,91 € en fonctionnement** et **14 668,14 € en investissement**.

Le budget du **CCAS** s'établit à **5 610,69 € en fonctionnement** (pas de budget d'investissement au CCAS).

Il est à noter qu'une fois de plus (comme c'est le cas depuis plusieurs mandatures), les taxes locales n'ont pas été augmentées. Les grands "chantiers" 2025 sont la reprise d'ouvrages d'art (travaux sur ponts et murs de soutènement qui vont être réalisés sur plusieurs années), l'installation du terrain multisport sous l'école, du goudronnage à la Cabanette et la Vigne, la continuation de l'étude de réfection du foyer, la rénovation de l'appartement au-dessus de la mairie, la création d'une ouverture entre la bibliothèque et le point multiservices, etc.

En ce qui concerne la centrale photovoltaïque située sur la toiture du foyer, des investissements ont dû être engagés (remplacement de 2 onduleurs, nettoyage des panneaux) pour maintenir un certain niveau de production.

Le suivi montre tout de même que la production diminue inexorablement d'année en année, avec donc un bénéfice qui diminue dans les mêmes proportions.

En ce qui concerne le CCAS, le budget alloué par la mairie reste stable malgré l'augmentation des actions menées, grâce à l'investissement de tous les bénévoles du CCAS qui ont multiplié les actions pour financer leurs dépenses (avec le loto notamment).

Grand atelier territorialisé sur la transition énergétique et écologique

L'association des Maires Ruraux du Gard (AMR30), dont notre maire est vice-président, a lancé le "Grand Atelier Territorialisé" sur la transition énergétique et la transition écologique à destination des élus ruraux.

Les cinq demi-journées prévues s'échelonneront tout au long de l'année 2025 et porteront sur les thématiques suivantes : la consommation énergétique des bâtiments, la production énergétique, les biens communs naturels et les aménités rurales, les leviers d'actions et les ressources.

Cette initiative se conclura le 22 novembre 2025 avec une restitution globale sur l'ensemble du

projet. Lors de chaque rencontre, des experts interviendront sur la thématique prédéfinie, des ateliers participatifs seront proposés et de nombreux partenaires présenteront des programmes de financement et d'assistance pour aider les acteurs locaux dans l'ingénierie organisationnelle.

La première rencontre s'est déroulée vendredi 28 mars dans notre commune. Cette initiative a suscité un vif intérêt puisqu'elle a réuni une centaine de participants.

Des débats constructifs ont eu lieu qui augurent d'une suite de rencontres toutes aussi enrichissantes et intéressantes.



Site minier : un nouveau projet avec Fertil'Innov, le Cirad et l'université de Cuba

Ce lundi 7 avril, nous avons eu le plaisir d'accueillir Souhir Soussou, Johanna Finck et Alexandre Geoffroy de Fertil'Innov Environnement, accompagnés d'Hervé Sanguin (CIRAD, porteur du projet) et Yaimé Leyva Ros (Universidad de Guantánamo, Cuba).

Ils sont venus prélever des échantillons dans le cadre du projet SONARES afin de réaliser des expérimentations en laboratoire pour trouver des solutions naturelles de restauration des sols ou, tout au moins, pour favoriser leur évolution positive. L'idée est de valoriser les microbiomes forestiers pour restaurer des sols en les rendant plus fertiles, une technique utilisée depuis des années à Cuba. Rappelons que Fertil'Innov Environnement est déjà à l'origine des expérimentations de phytoremédiation menées sur l'ancien carreau minier sous Carnoulès, avec des résultats très encourageants. Après la phase d'étude en laboratoire, des essais pilotes pourront être réalisés sur le site, amenant de nouveaux espoirs pour la reconversion de ce site pollué.

Aménagement du réservoir de biodiversité

Fin septembre 2024, un 1er chantier financé par le Parc national des Cévennes a permis de débiter la reconstruction d'un mur en pierres sèches avec le concours d'habitants de la commune.

Début mars, une seconde tranche de travaux financée par la mairie a permis de poursuivre et d'achever la reconstruction de ce mur. Ce chantier a été supervisé par Eric Noulard, formateur au sein de l'Association des Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches. Un grand merci aux élèves du lycée agricole de Rodilhan et aux agents municipaux qui ont pris part à ce chantier et fourni un travail de qualité !



Convention d'affouage

Lundi 3 mars, la convention affouage a été signée entre la commune et deux agrifoliens, Romain Burel et Pierre-Philippe Martial.

Cette convention consiste à autoriser des habitants à couper gratuitement du bois sur des parcelles communales. En contrepartie, les signataires de la convention versent un quart du bois coupé au CCAS, bois dont les familles en difficulté pourront ensuite bénéficier. Autre avantage non négligeable : cette initiative participe à la lutte contre le risque incendie, notamment le long des voies communales. Pour faciliter les travaux de bûcheronnage, la mairie vient de se doter d'un treuil, capable de tirer des arbres, qui peut être emprunté par les habitants aux mêmes conditions que le broyeur municipal.



Porter à connaissance (PAC) du risque "chutes de blocs"

Fin 2024, le préfet du Gard a porté à la connaissance des communes la carte de l'aléa chutes de blocs élaborée par la DDTM.



Ainsi, après le PAC « feu de forêt » (2021), un nouvel aléa doit être pris en compte dans l'instruction des permis de construire, des déclarations préalables, etc.

Ce nouveau PAC a été réalisé sans réelle concertation avec les collectivités locales, ce que nous regrettons. Les communes sont de ce fait de nouveau confrontées à de nombreuses incohérences qui complexifient des règles d'urbanisme pourtant déjà très absconses.

L'AMR30 (Association des Maires Ruraux du Gard) s'est d'ores et déjà saisie de cette problématique pour proposer et tenter de faire adopter des aménagements de ce texte comme elle avait réussi à le faire pour le PAC feu de forêt afin de l'adapter au mieux à la réalité de terrain des communes rurales.

L'intégralité du PAC chutes de blocs est consultable sur le Site internet de la Mairie : www.mairiesaintsebastien.fr

Suivi de la pollution minière

Le suivi du dossier relatif à la pollution du site minier se poursuit en partenariat avec l'ADEME et les différents services de l'Etat concernés.

Des études menées par la Dreal sont actuellement en cours et devraient aboutir à des propositions concrètes d'interventions. Ce rapport ne sera disponible que dans le courant de l'été. Aussi, le comité d'information et de suivi (CIS) qui devait se réunir sur la commune au mois de juin est reporté au mois d'octobre, d'un commun accord entre le sous-Préfet et notre maire.

La mairie reste très attentive aux avancées de ce dossier qui demeure une préoccupation majeure sur la commune.



Les inscriptions sont ouvertes !



Vous pouvez d'ores et déjà constituer le dossier d'inscription de l'école de vos enfants.

Pour cela, il vous suffit de télécharger le formulaire sur le site internet de la mairie ou de le retirer directement au secrétariat, et de fournir les pièces suivantes : photocopie du carnet de vaccination, d'un justificatif de domicile, du livret de famille, du jugement en cas de garde, le nom du médecin traitant, le numéro d'allocataire Caf et éventuellement, le certificat de radiation de l'école fréquentée auparavant. Le dossier est à déposer à la mairie de Gènerargues ou dans notre mairie. Celui-ci sera alors transmis à la mairie de Gènerargues qui est chargée de centraliser toutes les inscriptions du RPI.

Déposer le dossier d'inscription au plus tôt permettra au RPI d'anticiper et de préparer au mieux la rentrée scolaire !

Une sortie scolaire au Temple pour découvrir un spectacle en cours de travail

Le 7 mars, les élèves de CM de l'école de Saint-Sébastien ont eu la joie de découvrir le travail de la compagnie La Double Accroche, qui était accueillie en résidence au Temple avec l'association Arts Vivants en Cévennes.

Devant ce public attentif et curieux, les artistes ont dévoilé un premier aperçu de leur spectacle en cours d'écriture (il n'a pas encore de titre !), une création de 40 minutes mêlant cirque et danse, tendre et poétique.

Au cœur de cette performance, une structure métallique singulière, en forme d'arche. D'abord énigmatique, organique et mouvante, évolue au fil du spectacle pour devenir tour à tour pont suspendu entre deux rives, ou pont de navire secoué par la tempête. Cet élément scénique original sert de terrain de jeu aux interprètes, qui l'explorent avec agilité et audace. Entre envolées acrobatiques et mouvements chorégraphiques fluides et brillamment orchestrés, le spectacle invite à un voyage sensoriel où l'équilibre et le déséquilibre s'entrelacent.

Après la représentation, les élèves ont pu échanger avec les artistes, partager leurs ressentis et poser des questions sur le processus de création. Un moment privilégié qui a permis d'ouvrir une fenêtre sur les coulisses du spectacle vivant et de sensibiliser les plus jeunes à la richesse des arts du cirque.



LE SPORT À L'HONNEUR DANS NOTRE COMMUNE !

Bourse sportive pour une agrifolienne

Samedi 22 mars, la Mairie a signé une convention de partenariat avec Lily-Rose Rollin, jeune judoka agrifolienne et sportive de haut niveau.

L'idée est de promouvoir le sport et les valeurs universelles véhiculées par cette discipline auprès des jeunes de la commune. Il ne saurait y avoir de meilleure ambassadrice qu'une jeune sportive en pleine ascension. En effet, à tout juste 18 ans, Lily-Rose a déjà participé à de nombreuses compétitions, qu'il s'agisse de kata (procédé traditionnel de transmission des principes essentiels du judo), de combat ou bien en tant qu'arbitre. Elle mène de front ses études en Staps à Montpellier et son activité sportive l'oblige à de nombreux déplacements en France comme à l'étranger. Pour la 1ère fois, elle a d'ailleurs participé à la Coupe du Monde de Kata en Belgique au mois de mars où elle s'est classée 7ème. En contrepartie du versement d'une bourse de 1000€ qui lui a dernièrement permis de participer à la Coupe du Monde à Reims, Lily-Rose s'est engagée à participer à des événements communaux. La 1ère rencontre avec les élèves de l'école primaire aura lieu au mois de mai. Elle y abordera l'histoire du judo, ses valeurs et fera une démonstration des différentes techniques avec Céléna, son binôme de kata qui sera présente pour l'occasion. Une autre démonstration aura lieu lors de la Fête nationale du 14 juillet.



Subvention pour l'association de karaté Bujin Dento

Le club a dû restituer à une autre association de karaté les tapis qui lui avaient été prêtés temporairement.

Il a donc fallu acheter en urgence de nouveaux tapis pour poursuivre l'activité. Une subvention de 800€ lui a été allouée pour supporter ces frais (d'un total de 1200€). Le Conseil municipal entend ainsi soutenir cette association qui a su pérenniser son activité sur la commune en diversifiant son offre : cours de karaté, cours de gym en complément et organisation régulière de rencontres interclubs qui insufflent une nouvelle dynamique au sein de l'association et de ses adhérents.



Fin janvier, stage réunissant le club Kyokushin Budokai d'Arles, le club Judo-MMA d'Arles, le club Shindokai de Lablachère (Ardèche), Edmond RIGAUD, responsable technique national 8ème DAN du WIBK France (World Independent Budokai) et le club Kyokushin Budokai de Saint-Sébastien.

LA BIBLIOTHÈQUE

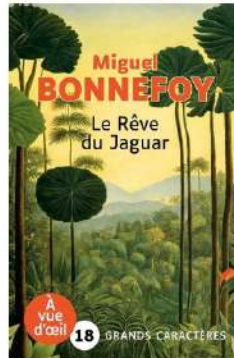


Un poste informatique avec accès internet a été installé pour le public. Il est accessible aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. Accès gratuit à 1 700 livres en ligne ! Il vous suffit d'apporter votre liseuse personnelle et votre câble pour effectuer le téléchargement.



Prochaine séance de Kamishibai (conte japonais pour les enfants) avec Claire : mercredi 21 mai à 10h

Quelques propositions de lecture



ROMAN / Le rêve du jaguar de Miguel Bonnefoy

Un bébé abandonné dans un couffin sur les marches d'une église est recueilli. Un destin hors norme pour cet enfant miséreux parti de rien et qui sera à l'origine d'une lignée extraordinaire.

THRILLER / Les secrets de la femme de ménage de Freida McFadden

Etre femme de ménage chez une famille fortunée, Millie en rêvait. Pourtant, quelque chose cloche, Millie est-elle en sécurité ? Rien n'est moins sûr.

JEUNESSE / Les aventures des dix chaussettes perdues de Justyna Bednarek

C'est bien vrai ! Il manque toujours une chaussette lorsqu'on les sort de la machine à laver, où peuvent-elles être ? Et si tout simplement elles étaient parties en balade !!!

Projets en cours

Un passage va être créé entre la bibliothèque et le point multiservices.

La bibliothèque pourra ainsi disposer d'une superficie plus importante et d'un accès aux sanitaires, et faire d'éventuels projets communs avec le Saint-Seb. Ce gain de place permettra la mise en place de quelques nouveautés : prêt de DVD et installation d'une grainothèque dans un premier temps. Si vous avez des idées pour élargir l'offre de la bibliothèque, n'hésitez pas à nous en faire part !

VIE CULTURELLE



The Rag Messengers

Un concert dans la pure tradition du jazz New Orleans a résonné dans la Salle du Temple samedi 15 mars.

Le groupe composé d'Ophélie Luminati à la batterie, Ezequiel Celada à la clarinette et Auguste Caron au piano ont enflammé un public conquis par une prestation musicale au cordeau.



Office Municipal

L'Office municipal investit !

Afin de remplir au mieux sa mission, le comité des fêtes agrifolien s'est doté, grâce à une subvention du conseil municipal, de nouveaux équipements : des mange debout, des dessertes inox à roulettes, des verres floqués au nom de la commune, etc. L'idée est de mettre ce matériel à la disposition de toutes les associations adhérentes de l'Office Municipal pour faciliter l'organisation de leurs événements respectifs.



From two to Bobby Lapointe

Samedi 18 janvier, un spectacle joyeux et désopilant a été proposé dans la Salle du Temple. Un public nombreux est venu applaudir Marc Feldhun et Hervé Tirefort qui se sont illustrés en reprenant avec talent les classiques de Bobby Lapointe.

Une sortie de résidence électrisante au Temple de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

L'association Arts Vivants en Cévennes a accueilli en février la compagnie Les Voleuses de Flaques pour une résidence au Temple. Le 15 février, ils nous invitaient à découvrir leur travail au cours d'une sortie de résidence de leur spectacle 16 mesures de noeuds. Une trentaine de spectatrices et spectateurs était présente pour découvrir cette création audacieuse, fruit d'un travail intense de recherche et d'expérimentation artistique.

Le Temple s'est transformé en un véritable espace d'expression où le cirque, la danse et la musique se sont entremêlés avec force et subtilité. Le mât chinois et la corde lisse ont offert des instants de suspension et de vertige, tandis que le chant hip-hop et les rythmes percussifs ont insufflé une énergie vibrante à la performance. Chaque tableau semblait tisser un lien entre le corps et la voix, entre l'équilibre et la rupture.

L'engagement physique des artistes, leur présence scénique et la synergie entre les différentes disciplines ont captivé l'assemblée, qui a chaleureusement applaudi cette première présentation. Ce moment privilégié a permis d'entrevoir tout le potentiel de 16 mesures de noeuds, une œuvre en devenir qui promet de belles envolées artistiques.



ACCA de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

Le 11ème concours de chiens rapprocheurs a récemment eu lieu les 01 et 02 mars 2025 avec un grand succès et dans une ambiance conviviale.

Cette manifestation s'est ancrée et fait partie des grandes animations de notre commune, avec 300 repas servis durant le week-end, entièrement réalisés par les chasseurs. Tous les habitants sont les bienvenus, pour comprendre le but de cette épreuve et se rencontrer. Les concurrents viennent de toute la France pour nous faire découvrir les capacités de leurs fidèles compagnons à quatre pattes, dans un esprit décontracté. Et cela leur donne l'occasion de découvrir notre belle commune.

Ce concours favorise la mise en lumière des qualités exceptionnelles de nos chiens rapprocheurs, essentiels pour la chasse au sanglier. Les participants ont démontré calme, méthode, ténacité, et application, des qualités indispensables pour cette épreuve qui se déroule en terrain libre sans tir d'arme à feu.

Avec les éloges reçus durant tout le week-end, l'équipe est prête à retraverser les manches pour la 12ème édition.

La saison de chasse s'est quant à elle déroulée dans une très bonne ambiance avec un joli tableau final, 141 sangliers et 12 chevreuils pour 74 battues avec une moyenne de 20 chasseurs.

La totalité du gibier est partagée ou distribuée aux propriétaires de terrains chassables, employés communaux, ou personnes ayant eu des dégâts.



Christophe Cabanis

La mine revient ...



La relance de l'activité minière sur le sol Européen est bien en cours.

Suite à l'annonce du chef du gouvernement de 2023 indiquant que la France doit faire évaluer son propre potentiel, tout un programme d'identification des ressources minérales vient d'être annoncé par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) en février 2025. Ce vaste inventaire, d'un montant de 53 millions d'euros et d'une durée prévisionnelle de 5 ans, va être mené sur cinq grandes zones du territoire métropolitain, dont une allant des Pyrénées aux Cévennes, grâce à des techniques perfectionnées (géophysique héliportée) permettant d'explorer jusqu'à 100 m de profondeur.

Il est fort probable que les zones où une activité minière a déjà eu lieu, soient explorées en priorité, nous sommes concernées à St Sébastien, comme dans d'autres communes voisines de la faille des Cévennes. Il est donc de notre responsabilité de faire preuve de la plus grande vigilance. Comment faire pour que nos terres et forêts ne soient pas détruites au profit de quelques sociétés peu scrupuleuses en échange de quelques emplois précaires et fort risqués pour la santé de ceelles qui les occupent ? Et ceci sans compter les préjudices prévisibles à long terme...

Pour plus d'informations sur l'après-mine, ADAMVM* invite SystEx samedi 17 mai à partir de 14h à Anduze
<https://www.systex.org/node/2107>

* Association pour la Dépollution des Anciennes Mines de la Vieille Montagne

P. et J. Balvet, Attac Alès Cévennes - ales-cevennes@attac.org

Essences de Vies

L'association Essences de Vies organise son premier marché des créateurs le samedi 3 mai sur la place de la mairie.

Il y aura un atelier créatif pour les enfants et le vide grenier du Saint Seb. Sur le stand de l'association, vous pourrez acheter des bons cadeaux massage aux pierres chaudes à offrir pour la fête des mères, les anniversaires, ou en gagner un à la tombola. La gagnante de la tombola du marché de Noël est Dominique P. L'association participe également au partage des savoirs du Saint Seb en proposant des ateliers aquarelles.

Vous pouvez réserver votre journée cocooning, votre massage aux pierres chaudes, vos ateliers mosaïques ou aquarelles : Christel au 06 61 73 84 45.



Christel Delforge Nageotte

10ème anniversaire de Amous Solidarité

Il y a dix ans, le 24 septembre 2015, l'Association AMOUS SOLIDARITÉ était portée sur les fonts baptismaux pour organiser le téléthon, unissant les communes de Générargues et Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille dans un même élan de générosité.

Michel Bénazet fut notre 1er Président, Guita Bargy notre 1ère Vice-présidente, puis Présidente quelques années plus tard.

Compte-tenu de la réussite du téléthon dès la première année, les membres d'Amous Solidarité ont également offert un concert pour une action solidaire dès le printemps suivant.

Ainsi pour le 10ème anniversaire d'Amous Solidarité et après ses dix téléthons et ses dix concerts humanitaires, l'association poursuit ses objectifs solidaires et propose un spectacle de « chansons à voir », offert par « Spirale », un groupe vocal atypique, sous la direction de Mireille Jullien, avec David Vincent au piano.



Les destinataires de la recette collectée lors du concert seront cinq jeunes, pris en charge sur le plan médico-social et accueillis dans un lieu de vie dans les Cévennes.

L'association Les virées cévenoles, porteuse du projet souhaite leur offrir une expérience éducative en

autonomie par la découverte du patrimoine historique : les châteaux Cathares. Avec ses chansons tantôt tendres, tantôt drôles, tantôt fortes et émouvantes, le groupe vocal Spirale animera notre soirée du Samedi 24 mai 2025 à partir de 20 heures au foyer de Générargues, en libre participation. Le concert sera précédé dès 19h d'une petite restauration (saucisses, merguez, frites, assiettes de crudités).

Marie-Jo Albrecht, présidente d'Amous Solidarité



Chroniques du Saint Seb

Depuis le 1er février, nous organisons des ateliers gratuits et sans réservation tous les samedis à 10h.

Recueil des témoignages des animateurs et des participants :
"Faire sa propre bière et initiation à l'astronomie : 2 ateliers auxquels j'ai eu le plaisir de participer. Un seul mot : merci ! Merci aux intervenants de leur dévouement, de leur temps donné, merci du partage de savoir, merci pour la convivialité ! Le Saint Seb, un lieu à découvrir !" Didier

"J'ai eu le plaisir de participer à l'atelier de fabrication du kimchi et ce fut une expérience très enrichissante. Ambiance conviviale et animatrice au top ! Je suis repartie avec de nouvelles connaissances sur la fermentation et un pot de kimchi fait maison. Un grand merci au Saint Seb pour cette belle opportunité !" Nathalie

Atelier Initiation à l'anglais :
L'animatrice Carol : "Je suis très contente de faire cet atelier car en même temps j'améliore mon français !"

Christel : "J'ai été ravie de pouvoir faire cet atelier parce que sinon je disais 'my English is very bad' à mes hôtes !"

Atelier crochet :
Gladys : "c'est très sympa. C'est un bon moment de partage, Marylène est très gentille et patiente. Mon projet de chat crochété avance doucement, ma petite-fille m'a aussi demandé un renard !"
L'animatrice Marylène : "Je suis heureuse d'animer cet atelier, de rencontrer de nouvelles personnes et de transmettre mon savoir-faire."

Atelier informatique :
Georgette : "Eric explique tout dans le calme et avec de l'humour. Je suis frustrée de ne pas pouvoir en faire plus souvent pour que je puisse progresser davantage."
Un grand merci à l'ensemble de nos participants mais aussi et surtout à nos animateurs qui permettent aux ateliers d'exister.

L'équipe du Saint Seb : testseb@gmail.com - 04 66 54 49 21

AGENDA

Vendredi 26 avril : Chantier participatif de débroussaillage à la Gleisasse de 8h à 14h, apéritif offert par la Mairie, repas tiré du sac

Samedi 3 mai : Vide grenier & marché de créateurs organisé par Le Saint Seb et Essences de Vies, de 9h à 17h place de la Mairie

Jeudi 8 mai : Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 à 11h30 devant le Monument aux Morts suivi d'un apéritif offert par la Mairie dans la Salle du Conseil

Samedi 10 mai : Accueil des nouveaux habitants à 11h dans la Salle du Conseil de la Mairie

Samedi 17 mai : 1ère journée de la formation d'initiation à l'apiculture organisée par l'Arène des Abeilles (participation financière de la mairie pour les habitants)

Mercredi 21 mai : Kamishibai, théâtre japonais pour les enfants, à 10h à la Bibliothèque municipale, animation gratuite

Vendredi 20 juin : Fête de la musique organisée par l'Office Municipal, place de la Mairie

Samedi 5 juillet : Fête du CCAS au Foyer communal

Lundi 14 juillet : Fête nationale à 11h30 au Foyer communal

Mardi 29 juillet : Randonnée céleste organisée par l'Office Municipal en partenariat avec l'Etoile Cévenole, au Refuge aux Etoiles



ETAT CIVIL



Décès :
Mme Jacqueline CHAUVOT
née CONAN
le 13/03/2025

Gymnastique douce

C'est le rendez-vous tous les mardis matin de 10h30 à 11h30.

Nous venons de Gènesargues, Mialet, Saint Jean du Pin et Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille retrouver Véronique pour des exercices de remise en forme : genoux levés, talons fesses, équilibre, exercices de mémoire, etc.

Nous nous retrouvons toutes les semaines dans la bonne humeur.

Nous suivons les cours avec attention et nous nous appliquons.

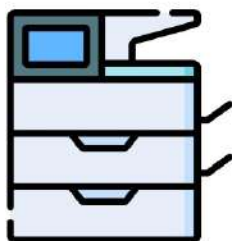
C'est une réussite, vive la gym douce diffusée par Véronique qui prend soin de nous selon nos capacités.

Merci ! merci !



Info associations

Pour rappel, chaque association de la commune peut imprimer gracieusement des documents et des affiches (dans la limite du raisonnable) en utilisant le photocopieur de la mairie. Pour cela, il convient de se rendre à la mairie avec du papier et une clé USB pour réaliser soi-même ses copies. Pour information, seuls des documents en format A4 peuvent être affichés sur les panneaux municipaux. Pour des tirages de qualité, il est préférable d'imprimer ses documents chez un spécialiste de l'impression.



Saison culturelle Salle du Temple

ARTS PRESENTS

Depuis quelques années, l'association Arts Présents assure chaque été la programmation de la Salle du Temple en proposant des expositions de peinture, de photographie, de céramique, etc.

Cet été, l'association a décidé de faire une pause pour mieux revenir l'année prochaine grâce à l'investissement de nouveaux bénévoles.

Néanmoins, la municipalité tenait à assurer une continuité et à ouvrir les portes du Temple comme chaque été. Ainsi, un trio d'artistes (photographes et peintre) investira la Salle du Temple pendant un mois, en juillet et en août.

Nous vous tiendrons informés ultérieurement de la programmation, des dates d'exposition et de celle du vernissage.



479 personnes connectées

Toujours plus d'adeptes de PanneauPocket ! Vous êtes à présent 479 personnes à avoir installé votre appli communale pour suivre l'actualité de la Mairie et de vos associations ! N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Infos utiles

Couture Le Dé à Coudre : tous les jeudis de 14h à 18h en mairie, salle du Conseil

Gymnastique douce du CCAS : tous les mardis de 10h30 à 11h30 au Foyer communal

Gymnastique la Santoline : tous les mardis de 18h30 à 19h30 au Foyer communal (davidmauricette@free.fr ou pierre.perini@wanadoo.fr)

Gymnastique remise en forme : le mercredi de 18h30 à 19h30 au Foyer communal / téléphone : 06 11 16 73 48.

Karaté : mardi de 19h30 à 21h et jeudi de 19h30 à 21h au Foyer communal / téléphone : 06 11 16 73 48

Bibliothèque municipale : ouverte le mercredi et le samedi de 9h30 à 12h
Courriel : bibliotheque@mairiedesaintsebastien.fr / téléphone : 04 66 24 14 91

CCAS : ccasdesaintsebastien@gmail.com

Mairie - horaires d'ouverture au public :

Lundi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h / Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h30

Tél : 04.66.61.70.84 - **mail :** contact@mairiedesaintsebastiendaignrefeuille.fr

Site internet officiel de la Mairie : www.mairiedesaintsebastien.fr

Retrouvez toutes les infos de votre commune sur l'appli PanneauPocket.

Trimestriel d'information de la commune de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

Directeur de la rédaction :
Guy Manificier

Secrétaire de rédaction :
Myriam Quali

Rédaction et photos :
Dominique Bernard, Nelly Canonge, Christine Capliez, Madeleine Isaac, Guy Manificier, Myriam Quali, Alice Sévenier

Relecture :
Christine Biagi, Nelly Canonge

Journal tiré à 300 ex.